



# Municipalité de Saint-Aimé

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Aimé

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2026

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Karine Lussier, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé a adopté, lors de sa séance tenue le 10 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

**QUE** les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 se tiendront aux dates décrites ci-après et débuteront à 19h30.

12 janvier	6 juillet
2 février	17 août
2 mars	8 septembre (mardi)
7 avril (mardi)	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 <sup>er</sup> juin	7 décembre

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Aimé, ce **11 novembre 2025**.

Karine Lussier  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **11 novembre 2025**.

**En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 novembre 2025.**

Karine Lussier  
Directrice générale et greffière-trésorière